



## RÉGIONALE des JEUNES

### PROCÈS-VERBAL N° 01

Séance du Vendredi 18 mars 2022

Siège Social de la LRF – Maison Régionale des Sports à Saint Denis

- **Membres Présents** : MM. Johnny PAYET – Bruno FONTAINE - Bernard PARIS - Michel VIRASSAMY – Jean Marc BLANCARD
- **E.T.R.** : M. Hosman GANGATE
- **Administratif** : Mme Aurélie LUNG SOONG
- **Secrétaire de séance** : M. Bernard PARIS

Le Président désigne M. Johny PAYET comme 1<sup>er</sup> Vice-Président et M. Bernard PARIS comme Secrétaire de la Régionale des Jeunes.

Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de participer aux travaux de cette Commission qui, en collaboration avec la DTR, participe au développement et à l'animation des pratiques du football des licenciés jeunes, gère les compétitions départementales et le football d'animation.

Il souhaite surtout que les réunions, prévues le mardi à 14h, se déroulent dans la sérénité, chacune et chacun restant dans le cadre de la mission que lui confie la RJ.

La Commission rappelle que toute décision relève de la seule compétence de ses membres.

### I. PLATEAUX U13

La Commission demande que les décisions prises à propos de la répartition des clubs dans les Plateaux reposent sur le nombre de licenciés de cette catégorie et non pas sur les déclarations des clubs.

Le Président confie à des référents de Secteur la mission d'envoyer des observateurs sur les Plateaux.

- **NORD** : Jean-Luc PAUSE – Bernard PARIS
- **EST** : Jacky GUICHARD – Bruno FONTAINE
- **OUEST** : Michel BLANCARD – Michel VIRASSAMY
- **SUD** : Georges-Marie ABLANCOURT

La RJ demandera à la RA de désigner 8 arbitres, les 10 et 23 avril 2022, de 8h à 12h, sur le Stade de La Saline les Bains, la réservation du Stade étant faite par Mme Aurélie LUNG-SOONG.

La RJ décide des clubs-support, chargés, le dimanche 27 mars (Phase de brassage Festival U13 PITCH), de l'organisation des Plateaux, sans que pour autant ils le fassent sur leur terrain habituel.

## II. U15 et U17

M. GANGATE revient sur le projet des U15 et U17.

### Au mois d'avril 2022 :

- La SUPER ELITE débutera la Compétition du Championnat JEUNES.
- Les U19 débiteront leur Championnat.
- L'ELITE REGIONALE et PROMOTIONS débiteront la compétition de la COUPE par un tour Préliminaire.

## III. COURRIERS

Date	Expéditeur	Objet	Décision
24-janv.-22	<b>US DU TEVELAVE</b>	Mise en sommeil R3.	La RJ prend note.
26-janv.-22	<b>SAINT DENIS FC</b>	Déplacement du 20 au 29 mai 2022 pour participer au tournoi U17 de Montrichard.	La RJ prend note.
09-févr.-22	<b>SAINT DENIS ECOLE DE FOOT A.</b>	Souhait de positionner ses U15 et U17 en Poule Elite.	La RJ prend note et transmet à l'Equipe Technique.
14-févr.-22	<b>AF SAINT LOUIS</b>	Retrait de section U19.	La RJ prend note.
15-févr.-22	<b>SAINT DENIS FC</b>	Informe des difficultés de composer une équipe U19, étant donné qu'il faut aussi une section U20.	La RJ prend note.
18-févr.-22	<b>PITON SAINT LEU FOOTBALL ACADEMIE</b>	Engagement de deux équipes U15 en Super Elite et Elite Régional	La RJ prend note et transmet à l'Equipe Technique.
18-févr.-22	<b>ECOLE DE FOOT SAINT GILLES</b>	Inquiétudes sur la réforme des championnats U15 & U17.	Prend note et transmet à l'Equipe Technique.
18-févr.-22	<b>CILAOS FC</b>	Demande aménagement sur l'obligation des U17 au sein du Championnat.	La RJ prend note et transmet au Bureau de la LRF.
22-févr.-22	<b>ECOLE DE FOOT SAINT GILLES</b>	Organisation Tournoi U13 "Sensibilisation à l'arbitrage" les 12 et 13 mars 2022.	La RJ émet un avis favorable.
23-févr.-22	<b>AS ARISTE BOLON</b>	Retrait de la section U15.	Prend note et informe le club des obligations de l'Article 8 Bis.

<b>Date</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
25-févr.-22	<b>Olivier CADDoux</b>	<i>Invitation à des tournois en Espagne en Octobre 2022.</i>	La RJ prend note.
28-févr.-22	<b>US SAINTE MARIENNE</b>	<i>Demande à se positionner pour les plateaux dans la zone Nord.</i>	La RJ prend note.
28-févr.-22	<b>OC SAINT ANDRE LES LEOPARD</b>	<i>Déplacement U15 du 08 au 21 octobre 2022 en Métropole.</i>	La RJ prend note.
15-mars-22	<b>AS BRETAGNE</b>	<i>Retour sur la Rentrée du Foot U13 organisé par le club AS MONTGAILLARD le 13 mars 2022.</i>	Prend note et transmet à l'Equipe Technique.
15-mars-22	<b>AJS FOOTBALL DE L'EPERON</b>	<i>Engagement de 3 sections U7 et 3 sections U9 supplémentaires.</i>	La RJ prend note.
15-mars-22	<b>JUVENTUS ACADEMY DU PORT</b>	<i>Engagement de 2 sections en U9 et de 2 sections en U11.</i>	La RJ prend note.
15-mars-22	<b>CILAOS FC</b>	<i>Informe de sa non-participation aux plateaux U7 et U9.</i>	La RJ prend note.
16-mars-22	<b>AS MONTGAILLARD</b>	<i>Informe de sa non-participation aux plateaux U9.</i>	La RJ prend note.
17-mars-22	<b>ACF POSSESSION</b>	<i>Informe de sa non-participation aux plateaux U7 et de l'impossibilité d'organiser le plateau.</i>	La RJ prend note.
17-mars-22	<b>ECOLE DE FOOT SAINT GILLES</b>	<i>Remontées d'informations sur les plateaux jeunes.</i>	La RJ prend note.
17-mars-22	<b>GRPT. SP. DE BERIVE</b>	<i>Informe de sa non-participation aux plateaux U9.</i>	La RJ prend note.
17-mars-22	<b>AS ARISTE BOLON</b>	<i>Difficultés sur la section U13.</i>	La RJ prend note et informe le club des obligations de l'Article 8 Bis, le club peut demander l'aide d'un technicien de la Ligue.
17-mars-22	<b>AS DU 12ème KM</b>	<i>Engagement d'une deuxième équipe U13.</i>	La RJ prend note.
18-mars-22	<b>RACING CLUB SAINT PIERRE</b>	<i>Absences de ses U7, U9 et U13 aux plateaux jeunes de ce weekend.</i>	La RJ prend note.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 51 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2022.

**Le Président de La Régionale des Jeunes**

**Bruno FONTAINE**

**Le Secrétaire**

**Bernard PARIS**

